

7.3.12. - Maro ann A. Markiz Gwerrand

Transcription : volume 2, page 450.

Si le chant composé sur le testament du marquis est moins répandu que celui sur le drame de l'aire neuve, nous en avons répertorié quand même quatorze versions différentes, dont la répartition géographique est concentrée sur le Trégor (Plougasnou, Plouigneau, Ploégat, Trédrez).

Le premier à mentionner ce chant semble être Souvestre, qui en donne une traduction en français dans «Le Finistère en 1836»⁴⁷⁹. *Il est célèbre dans tout le canton*, dit-il. Lejean n'en reprend que le début dans les fragments historiques qu'il publie dans «L'Echo de Morlaix», jugeant le reste de la ballade *fort longue et ennuyeuse*.

Elle s'est cependant bien conservée dans la région au fil du temps puisque, nous trouvons des versions en breton recueillies en 1848 (Penguern [12]), 1854 (Nédelec [2]), 1856 (Milin [1]), 1863 (Luzel), à la fin du XIX^e (Le Braz [5]), et au début du XX^e (Gros[3]).

Les versions de Milin

Les quatre références attribuées à Milin concernent la même version, collectée auprès d'un journalier des vivres du port de Brest, nommé Lavanant né au pays de Tréguier (nous remarquons en effet l'emploi du trégorrois «lenje» au lieu de «ouelje» pour «pleurerait»). La mention dans le coin droit de la première page du manuscrit publié dans «Gwerin» de la journée du 24 février 1856, peut être une indication de la date du collectage. Rappelons que le procès-verbal de réception de ce chant est daté du 2 mars 1857.

Ces textes présentent entre eux peu de différences. Celui des Poésies populaires de la France [1 a], est quasiment identique à celui publié dans «Gwerin» si l'on tient compte des corrections apportées au-dessus du texte initial et si l'on excepte l'oubli d'un vers qui se serait situé entre les vers 4 et 5. Pour la publication dans le «Bulletin de la Société Académique de Brest» [1 d], Milin a présenté le chant en quatrains, ce qui a nécessité la répétition ou l'ajout de quelques vers (23 bis et 66 bis ci-dessous). On peut noter aussi, mais sans excès, une amélioration du lexique et une rectification du nombre de pieds par vers, mises en évidence dans les exemples ci-dessous :

	[1 a] - Milin	[1 b] - Milin
vers 2	Eur werz nevez zo composet	Eur werz nevez a zo savet
vers 13	N'oa ar paper distrempet	Na oa ar paper holl glepiet
vers 16	sternit pevar marc'h oc'h va c'harroz	stern pevar marc'h oc'h va c'harroz
vers 22	Intronn, hon digarezi red	Itron, hon digarez refet
vers 23 bis		Pedi evitan hon beuz gret
vers 29	Balamour m'amm euz ho kwitet	Pardon, da vezan ho kuitet
vers 45	Balamour m'euz savet anez-hi	Me am beuz savet anez-hi
vers 59	zo 'barz er c'hastel a Werrand	A zo ebarz kastel Gwerrand
vers 66 bis		Aour hag arc'hant a vo kavet
vers 70	M'ho dezo koun euz an anaon	M'ho dezo sonj euz an anaon

Dans le vers 67 on trouve «pemzek mevellien», quand le breton aurait voulu «pemzek mevel».

Pradère donne la traduction en prose et quelques vers bretons du «Testament du marquis de Guerrand», qu'il tient de Milin. On y reconnaît exactement la version que ce dernier fait parvenir au Comité à l'exception des vers 65 à 71 qui ont été omis⁴⁸⁰.

⁴⁷⁹ Souvestre, *Le Finistère en 1836*, Topographie pittoresque et historique, p. 16.

⁴⁸⁰ Pradère, *La Bretagne poétique*, pp. 159-163.

Les versions de Luzel

Certaines pièces ne sont que des fragments comme les manuscrits 1022 et 1025 du fonds Luzel de la bibliothèque de Rennes : le début du manuscrit 1022 [10] se retrouve dans celui du manuscrit 15 [11]. Le texte publié dans les «Gwerziou Breiz-Izel» [8] semble avoir été établi à partir du manuscrit 1022 [10] mais il est introduit par les huit premiers vers du texte du manuscrit 1021 [9]. Deux vers, qui ont disparu lors de la publication, étaient, il est vrai, bien surprenants :

Ma bugale, mesi, n'emon bréparet
da welet ar Pab veso red monet

Mes enfants, dit-elle, préparons-nous
Il faudra aller voir le Pape

Mais ils s'éclairent à la lumière des vers écrits en travers de la version de Mme de Saint-Prix [6] :

Ma bugale kaez n'am bréparet
da welet ho tad e renker monèt

Mes pauvres enfants, préparons-nous
Il faut aller voir votre père

Les autres versions sont toutes différentes mais le récit y est similaire. La version [6] de Mme de Saint-Prix (136 vers en quatrains de 8 pieds) est cependant beaucoup plus précise que les autres sur les préparatifs de départ et le voyage de la marquise. Elle nous livre le nom de deux serviteurs du marquis Jacques Vograv et Guillou Fogear. Nous remarquons particulièrement que la version parvenue à l'inspecteur Nédélec [2], sans doute par l'obligeance de Nicolas Le Bras, diffère à la fois de celle d'Anatole Le Braz [5], son fils, et de celles de Luzel.

Malrieu : 0187 - Testament Markiz Gwerrand

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] MILIN, Maro ann aotrou markiz Gwerrand, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 558r-v.

Autres versions bretonnes :

- [1 b] MILIN, La mort du marquis de Guerrand, Bulletin de la Société Académique de Brest, 1864, tome 4, pp. 105-110.
- [1 c] VALLEE, Maro Markiz Gwerrand, B.M. Rennes - Manuscrit 1015 - Lescour, pp. 63-67.
- [1 d] PRADERE, La mort du marquis de Guerrand, La Bretagne Poétique, 1872.
- [1 e] MILIN, Maro Markiz Gwerrand, Gwerin, 1961, tome 1, pp. 9-10.
- [2 a] NEDELEC, Markis Gwerrand, Archives privées, 1854, n° 78.
- [3] GROS, Markiz Gwerand, Planedenn, 1983, n° 15, p. 44.
- [4] KERBEUZEC (DE), La fin du marquis de Guerrand, Cojoù Breiz, 1896, pp. 32-46. (Traduction)
- [5] LE BRAZ, Testament ar marquis, Annales de Bretagne, 1897-1898, tome 13, pp. 99-108.
- [6 a] SAINT-PRIX (DE), Testament marquis Guerrand, Manuscrit I - Cahier 1 - copie Dastum, s.d., pp. 21-25.
- [6 b] LE DIBERDER, Testament marquis Gwerrand, Manuscrits Saint-Prix, s.d., pp. 87-88.
- [6 c] OLLIVIER, Testament marquis ha Guerrant, B.M. Rennes - Manuscrit 987, s.d., pp. 23-27.
- [7 a] SOUVESTRE, Guerz du marquis de Guérand, Le Finistère en 1836, 1838, p. 16 (Traduction)
- [7 b] LEJEAN, Guerz du Marquis de Guérand, L'Echo de Morlaix, 1846, n° 41, p. 1 (Résumé en français).
- [8] LUZEL, Markizes Guerrand, Gwerziou Breiz-Izel, 1874, tome II, pp. 484-489.
- [9] LUZEL, Markiz(es) Guerrand, B.M. Rennes - Manuscrit 1021 - Cahier 7, s.d., f° 19v-20v (pp. 36-38).
- [10] LUZEL, Markizez Guerande, B.M. Rennes - Manuscrit 1022 - Cahier 8, s.d., f° 51v-52v (pp. 98-100).
- [11] LUZEL, Marquises Guerande, B.M. Rennes - Manuscrit 1025 - cahier 15, s.d., f° 32r-v (pp. 5-6) (la fin manque)
- [12 a] PENGUERN, Markis Guerand, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 111, s.d., f° 78r-80v.
- [12 b] OLLIVIER, Markis Guerand, B.M. Rennes - Manuscrit 977, 1937, pp. 278-281.

Le marquis de Guérand

Ces deux plaintes mettant en scène le marquis de Guérand montrent bien comme l'histoire et la légende se mêlent. Souvestre, qui est le premier à publier un texte évoquant le fameux marquis ne précise pas exactement duquel il s'agit. Au contraire, La Villemarqué indique en présentation du texte relatant le combat qui opposa le marquis au jeune clerc :

Louis-François de Guérand était fils de Claude de Névet et de Jean du Parc, chevalier, seigneur de Locmaria, marquis de Guérand. Son père qui avait prit part au siège de la Rochelle et aux guerres d'Allemagne, et présidé par élection les états généraux de Bretagne, n'existait plus en 1670. Possesseur du marquisat à cette époque, riche violent et livré à lui-même, le jeune Louis était la terreur de la paroisse et désolait sa mère, dont les larmes et les prières ne pouvaient rien sur lui : on dit que, lorsqu'il sortait, la bonne dame courait elle-même sonner la cloche du château pour donner l'alarme au canton. C'étaient chaque jour de nouvelles violences de la part de son fils, et des récriminations nouvelles du côté des habitants du pays : les choses en vinrent au point qu'elle se vit forcée de lui faire quitter la Bretagne ; voici à quelle occasion. ⁴⁸¹

Pradère, fidèle à La Villemarqué, considère également Louis-François, fils de Claude de Névet et de Jean du Parc, comme le héros de la ballade bretonne. Il le dit querelleur, riche, hautain et le peint comme la terreur des maris de Plouégat.

Madame de Sévigné, dans l'un des longs séjours qu'elle fit à sa terre des Rochers, en Bretagne, connut le jeune marquis, aux états de Vitré en 1671, mais elle ne le cite que pour la grâce avec laquelle il dansait.

Si le jeune marquis brillait aux bals de la cour, il n'excellait pas moins aux danses des aires neuves, et n'y souffrait de rivaux d'aucun genre. La Ballade arrivée jusqu'à nous, reproche au marquis de Loc-Maria le meurtre d'un clerc de Garlan, qu'il tua sous les yeux de sa fiancée. C'est à cette occasion, qu'il fut forcé de quitter la Bretagne pour un temps.

Dans la suite, le marquis s'amenda un peu, devint plus tard lieutenant-général, et reçut même, pour sa participation glorieuse au gain de la bataille de Spire, en 1703, douze canons enlevés aux Impériaux. ⁴⁸²

Guillaume Lejean, pour sa part, considère que c'est Charles-Marie-Gabriel Duparc [*sic*], le fils de Louis-François, qui serait le fameux marquis *imbu des idées les plus féodales* auquel l'histoire populaire a consacré plusieurs chants traditionnels :

on peut juger, par les traditions et les chants qu'a conservés la mémoire populaire, de quel effroi le redoutable markiz brunn remplit quarante ans nos campagnes. Meurtres rapt, violences et exactions de toutes espèces, commises malgré les autorités locales, malgré l'exemple et les leçons de sa vertueuse aïeule (Claude de Nevet) tout cela ne cessa qu'à la mort du marquis, arrivée le 29 décembre 1769. ⁴⁸³

Il fait suivre sa traduction du chant sur le clerc tué à l'aire neuve de cette précision sur le lieu du drame :

Il y a dans la section de Kerhallon en la commune de Ploegat-Guerrand, une ferme appelée «Leur ar c'hloarek» «L'aire du clerc», et que la tradition indique comme le théâtre de cette sanglante tragédie.

⁴⁸¹ La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, p. 310.

⁴⁸² Pradère, *La Bretagne poétique*, pp. 152-153.

⁴⁸³ Lejean, *Fragments historiques*, L'Echo de Morlaix, samedi 10 octobre 1846.

Son article dans «L'Echo de Morlaix» où il retrace un historique de la seigneurie de Guérand entre 1350 et 1790, semble bien documenté. Il a commencé en 1841 ses travaux d'historien dans les archives de la ville de Morlaix et a publié en 1846 une histoire de Morlaix. Si son récit de la vie de vices du cruel marquis semble être étayé par des documents d'archives, il semble également reposer sur la tradition populaire. Lejean se plaît aussi à écouter, avec un certain romantisme, *les croyances fantastiques* des paysans. Outre les deux faits qui ont pu donner naissance aux chants que nous retrouvons dans l'enquête Fortoul, Lejean nous peint une des maîtresses du marquis, connue sous le sobriquet de Kaseg pik, nous conte une mésaventure survenue au galant marquis face au frère d'une de ses conquêtes, et termine par une croyance répandue dans le pays :

Dans le mystérieux val Gwaskeden, sur les bords d'un étang, dont les eaux noires et infectes reflètent péniblement l'ombreuse forêt qui l'entoure de toutes parts, on voit quelquefois à la brune un cavalier silencieux monté sur un cheval noir, : c'est le fantôme du markiz brunn qui vient revoir son antique domaine. ⁴⁸⁴

Penguern fait suivre la version du testament du marquis collecté auprès de J. Le Morvannic de Plouigneau le 27 mai 1848 de ce commentaire historique, mais sans citer le prénom du fameux marquis. Les dates qu'il fournit le rapprochent de Lejean :

Le dernier m^{is} du Guérand (markis brunn) avait épousé en 1759 m^{elle} de Ploësquellec. Il menait une existence assez orageuse - courait les pardons, les aires neuves, et les paysannes. Sa femme désolée de cette conduite, retourna momentanément dans sa famille.

Le m^{is} avait fait une terrible chute de cheval, dont il était encore souffrant, lorsque contrairement à l'avis des médecins, il s'obstina à aller à la foire de Guibray. Il y passa une quinzaine de jours en débauches et revint mourir en Guérand (vers 1764 ou 5). On l'enterra dans un enfeu extérieur de l'église - en face de la porte du presbytère. Sa statue doit exister encore sous la maçonnerie dont on l'a recouverte. Il était si ressemblant, que des cultivateurs croyent encore que c'était lui même embaumé).

Luzel suit l'avis de Lejean et fait de Charles-Marie Gabriel Duparc, marquis de Locmaria, le héros de ces pièces. Il reprend une bonne partie de l'article de Lejean cité précédemment en le complétant par l'argument du «Barzaz-Breiz» ⁴⁸⁵. Il ne manque pas de faire référence à la marquise de Sévigné, qui pour une fois trouvait de la légèreté à un breton :

C'est du père de ce marquis que Madame de Sévigné écrivait : je voudrais que vous eussiez vu son bel air, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau. Quelle légèreté ! Quelle justesse ! Il peut défier tous les courtisans et les confondre, sur une parole ! ⁴⁸⁶

C'est dans une lettre datée du 12 août 1671 que Madame de Sévigné louait ainsi le marquis. Elle ajoutait : *Il a soixante mille livres de rente, et sort de l'Académie.* Dans un courrier antérieur, elle avait mis en avant ses talents de danseur

Après le dîner, MM. de Locmaria et de Coëtlogon, avec deux Bretonnes, dansèrent des passe-pieds merveilleux, et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près ; ils font des pas de bohémiens et de bas Bretons, avec une délicatesse qui charment. [...] Je suis assurée que vous auriez été ravie de voir danser Locmaria. Les violons et les passe-pieds de la cour font mal au cœur au prix de ceux-là.

⁴⁸⁴ Lejean, *Fragments historiques*, L'Echo de Morlaix, samedi 10 octobre 1846.

⁴⁸⁵ Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II, p. 489.

⁴⁸⁶ Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II, p. 471.

C'est quelque chose d'extraordinaire ; ils font cent pas différents, mais toujours cette cadence courte et juste . Je n'ai point vu d'homme danser comme lui cette sorte de danse. ⁴⁸⁷

Luzel ne semble pas tout à fait convaincu puisqu'il s'interroge sur l'identité du héros du chant du testament :

Cependant la pièce qui précède (le marquis de Guerrande), si elle ne se rapporte pas à son père, comme le croient quelques-uns, nous le montre converti, à son lit de mort, et tout préoccupé du salut de son âme et de la réparation des fautes et des crimes de sa jeunesse désordonnée. Certains passages, comme celui-ci, par exemple, «Entre Morlaix et Guerrande, j'ai cent et une marquises» me feraient croire que c'est bien de lui qu'il est question dans ce gwerz, et non de son père le courtisan. D'un autre côté, les grands trésors dont il est fait mention ne peuvent guère se rapporter à lui, car il dépensait beaucoup. ⁴⁸⁸

Anatole Le Braz, lui, adhère complètement à la thèse de Lejean dans sa présentation de la version qu'il a recueillie auprès de Marie-Jeanne Dafnéet de Plégat [sic] :

Comment quitter Plégat, sans évoquer la figure fameuse de Louis-François du Parc, seigneur de Guerrand et marquis de Locmaria, dont M^{me} de Sévigné admirait si fort l'élégance. Grâce à lui le «passe-pieds» de Guerrand fut célèbre à la cour de Versailles. Le magnifique parc dont il fit faire le dessin par Le Nôtre ouvre encore ses belles avenues à l'extrémité de la place du bourg. Mais c'est surtout son fils, Charles-Marie-Gabriel, qui hante ici les imaginations. Sa légende, semi galante, semi tragique, plane sur toute la contrée. On ne vous parle que de lui, en le désignant par le sobriquet de Markis brun, (Marquis au poil roux) qui lui fut donné à cause de la couleur de ses cheveux. Il faut voir dans les Gwerziou (Le clerc Lammour, Le clerc de Lampaul) quels étaient ses plaisirs favoris. Que si sa vie ne fut rien moins qu'édifiante, sa mort en revanche, fut toute de repentir et de réparation. On connaît la plainte publiée par M. Luzel (même recueil) sous le titre «La marquise de Guerrande.» ⁴⁸⁹. Elle est fort mutilée. Peut-être ne sera-t-on point fâché d'en trouver ici une version plus complète. ⁴⁹⁰

Le testament du marquis de Guérand contribue à ancrer dans l'histoire les légendes dont il est le héros. Il nous évoque ce bandit du XVII^e siècle, Pierre de Keriolet, qui se convertit à Ste Anne, puis ordonné prêtre termina sa vie au service des pauvres et des malades ⁴⁹¹. Ce repentir après une vie de débauche ne peut que plaire aux esprits romantiques, qui brodent sur le thème comme l'informatrice de Le Braz mentionnée plus haut qui rapporte que, la nuit qui précède les grandes fêtes religieuses, des scènes étranges ont lieu dans les ruines du vieil hôpital :

Un prêtre apparaît, portant le saint ciboire, et monte les marches d'un autel dressé par enchantement. Tandis qu'il officie en silence, un homme, reconnaissable à ses cheveux roux, prie, agenouillé, en poussant de longs soupirs : c'est Charles de Locmaria, le marquis au poil fauve, qui clame sa coulpe. Et derrière lui, rangés comme à la messe, douze pauvres vêtus de blanc implorent de la miséricorde céleste la fin de son purgatoire. ⁴⁹²

La Villemarqué avait recueilli un témoignage similaire :

⁴⁸⁷ Arzel, *La Bretagne chez Madame de Sévigné*, p. 51 et 49.

⁴⁸⁸ Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II, p. 489.

⁴⁸⁹ Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II p. 484. Version chantée par une servante d'auberge au bourg de Plouégat-Guérand en 1863.

⁴⁹⁰ Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, Annales de Bretagne, 1897, tome 13, p. 99. Chant pp. 100-108.

⁴⁹¹ Fontaine, *Tradition : Ste Anne d'Auray*, Pays de Bretagne, n° 6.

⁴⁹² Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, Annales de Bretagne, 1897, tome 13, p. 108.

On montrait encore, il y a peu d'années, les ruines d'un hôpital fondé par lui pour les pauvres de sa paroisse ; la tradition raconte que l'on voyait briller chaque soir bien avant dans la nuit, une petite lumière à l'une des fenêtres, et que si le voyageur surpris venait à en demander la cause, on lui répondait : «C'est le marquis de Guérand qui veille ; il prie Dieu de lui pardonner sa jeunesse». ⁴⁹³

Toujours le surnaturel vient se mêler à la réalité. Car le testament du marquis a réellement existé ! Suivant les recherches de Le Guennec, Vincent du Parc (1608-1669), époux de Claude de Névet, offrit en 1654 des orgues à l'église de Plestin et mourut à Guérand en ordonnant par son testament *qu'une rente de 700 livres fût affectée à l'établissement et à l'entretien, au bourg de Plouégat, d'un hôpital pour dix ou douze pauvres, avec une gouvernante et un chapelain* ⁴⁹⁴. Louis-François du Parc, son fils, décédé à Bourdonne loin du pays de Guérand, se bornait dans son testament à fonder une messe quotidienne à perpétuité dans la chapelle du château.

Le mystère du marquis de Guérand est-il tout à fait éclairci pour autant ? Ces deux principales légendes qui font le sujet des chants étudiés font-elles référence au même marquis de Guérand ? Le goût du fantastique ne s'embarrasse pas toujours de véracité historique.

Anatole Le Braz construit sa nouvelle intitulée «Le Bâtard du roi» ⁴⁹⁵ sur le mystère dont semble être entourée dans le pays de Guérand la femme de Charles-Louis-François Duparc : on disait que c'était une danseuse de race vagabonde, une Egyptienne peut-être, venant de Hongrie, qu'il avait rencontrée en Pologne. Elle ne vint au château qu'une seule fois, en cachette de tous y compris de son époux, pour y mettre au monde un fils, le fameux *marquis brunn*, qui serait en réalité le fils du roi. Puis elle disparut en compagnie une troupe de saltimbanques. Le marquis, très abattu par cette aventure, reconnut l'enfant avant de mourir de chagrin le surlendemain. Ce récit, Le Braz le présente comme une histoire qui lui a été contée et non comme une oeuvre d'imagination. La trame en est bien romanesque mais Le Braz, après nous avoir conté l'épisode de l'aire neuve, mais aussi quelques bienfaits du marquis (aide à une lépreuse, nourriture donnée aux paysans en période de famine) termine par les dispositions de son testament qui distribuait sa fortune entre les églises de Plégat, Plestin, Plouigneau, Lanmeur et Plougouven et fondait un hôpital pour les pauvres.

En revanche, il demandait qu'on inscrivît sur sa tombe ces deux vers :

*Etré Montroulès a Guerrand,
'M euz grêt mil markiséz ha cant.*

Et c'est bien l'épithaphe qui convenait à cet étrange Don Juan breton, né des amours d'un roi. ⁴⁹⁶

On retrouve là exactement les vers 71 et 72 de la version que Milin transmet au Comité.

Interrogé par G. Bleiz qui voulait connaître la véritable mère du marquis, Le Braz répond :

C'était en 1893. Chargé d'une mission par le Ministère de l'Instruction Publique, je poursuivais mon enquête sur les saints. Je me trouvais à Ploégat-Guérand, le jour du Pardon, dans une auberge située en face de la propriété de M. Swiney (beau-père d'Em. Cloarec) : c'est dans ces auberges qu'on a le plus de chances de rencontrer les chanteurs et conteurs populaires. Une marchande de noix entra. En prenant une tasse de café elle chanta la gwerz de Luzel (Gwerziou II). Je me mis en devoir de la faire causer, en ébauchant quelques réflexions que me suggéraient les monstrueuses prouesses de ce Locmaria ... La bonne femme de s'écrier : - Ah ! oui. Mais s'il était comme ça, c'est que sa mère était une coureuse de route (eur valéérez-bro) ramassée à Paris, amenée

⁴⁹³ La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, p. 310.

⁴⁹⁴ Le Guennec, *En Breiz-Izel Autrefois*, pp. 169-185.

⁴⁹⁵ Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, pp. 78-83.

⁴⁹⁶ Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, p. 94.

nuitamment à Guérand, où l'on avait disposé pour elle des chambres couleur d'argent, couleur de lune ... Elle avait été la maîtresse du roi. En parlant du père (markiz koz), la marchande de noix disait : den mat. En parlant du fils, elle déclarait : «celui-là avait menti à la race !». Je couchai dans cette auberge. La pluie, le vent, agitèrent dans mon cerveau, avec la gwerz de Luzel, les paroles de la chanteuse ... J'ai écrit *Le Bâtard du Roi*. La tradition populaire ne m'imposait, du reste, pas Claude de Névet comme mère du markiz brun, dont elle n'était que la grand-mère si j'en crois Luzel. Luzel dit : «Louis-François Duparc Locmaria de Guerrande, dont Mme de Sévigné parle dans ses lettres comme d'un des cavaliers les plus accomplis de la cour de Versailles, sous Louis XIV, ne paraît avoir passé dans son château de Guerrande, dans la commune de Ploégat-Guerrande, arrt de Morlaix, que le temps nécessaire pour les importants travaux qu'il fit exécuter sous la direction du fameux Le Nôtre. Mais son fils Charles-Marie Gabriel Duparc, imbu des idées les plus féodales, se hâta de les mettre en pratique à la mort de son père. C'était selon les traditions du pays, un homme de forte corpulence, aux cheveux roux, à l'extérieur sauvage et brutal.⁴⁹⁷

Charles Le Goffic met dans la bouche de Guy de Locmaria, son arrière petit-fils, le récit d'une autre aventure tragique du *Marquis Rû* : le valet de meute humilié par le marquis se venge en le faisant fouetter à son tour et en se jetant dans le vide du haut du «Roc'h-Allaz» avec l'un des fils jumeaux du marquis. Ce drame lui ouvrit le coeur au repentir. Il s'imposa une confession publique de ses fautes et dicta son testament par un article duquel il fondait à Guérand un hospice pour les pauvres. S'il fait oeuvre de conteur, Le Goffic donne cependant des détails qui sont destinés à «faire vrai», à replacer la légende dans l'histoire. *La tradition locale, d'accord ici avec nos portraits de famille, le peint comme une manière de grand barbare [...] C'est mon arrière grand-père lui-même qui voulût qu'on n'ignore rien de son passé [...] fait-il dire au petit-fils. Il ne manque pas non plus de faire référence à Mme de Sévigné que tout le monde connaît, au testament du marquis et donne comme date de la mort du marquis le 9 décembre 1769*⁴⁹⁸.

Etudes :

- BLEIZ, Le Marquis de Guerand, Le Fureteur Breton, 1911, tome 6, n° 35, p. 205.
- GOURVIL, Le marquis de Guerand, La Villemarqué et le Barzaz-Breiz, 1960, pp. 463-466.
- LE BRAZ, La bohémienne de Ploégat, Le Fureteur Breton, 1911, n° 36, pp. 215-217.
- LE GUENNEC, La légende du marquis de Guerrand, Annales de Bretagne - Mélanges Loth, 1927, tome 37 bis, pp. 144-155.
- LE GUENNEC, La légende du marquis de Guerrand, Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, p. 15.
- LE GUENNEC, La légende du marquis de Guerrand, En Breiz-Izel Autrefois, 1939, pp. 169-185.
- LE GUENNEC, Le marquis de Locmaria, Le Fureteur Breton, 1911, n° 37, pp. 12-14.

⁴⁹⁷ Le Braz, *La bohémienne de Ploégat*, Le Fureteur Breton, n° 36, pp. 215-216.

⁴⁹⁸ Le Goffic, *Le Marquis Rouge*, Passions Celtes, pp. 22-26.